



ᓄᓇᓂᓪᓗ ᓄᓇᓂᓪᓗ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Le Comité permanent annonce l'horaire de ses audiences télévisées

IQALUIT, Nunavut (le 13 septembre 2018) – Le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics tiendra des audiences télévisées du 27 septembre au 2 octobre 2018 concernant le plus récent rapport annuel et le plus récent plan d'entreprise de la Société d'énergie Qulliq, ainsi que le plus récent rapport annuel de la Commission des services juridiques. Tous les députés ordinaires de l'Assemblée législative sont membres de ce comité permanent.

Les représentants de la Société d'énergie Qulliq comparaîtront devant le comité permanent le jeudi 27 septembre 2018 à compter de 13 h 30. Le plus récent rapport annuel de la SÉQ ainsi que son plus récent plan d'entreprise peuvent être téléchargés aux adresses suivantes :

[http://assembly.nu.ca/sites/default/files/TD-363-4\(3\)-FR-QEC-16th-Annual-Report-2016-2017.pdf](http://assembly.nu.ca/sites/default/files/TD-363-4(3)-FR-QEC-16th-Annual-Report-2016-2017.pdf)
et [http://assembly.nu.ca/sites/default/files/TD-360-4\(3\)-FR-QEC-2017-2022-Corporate-Plan.pdf](http://assembly.nu.ca/sites/default/files/TD-360-4(3)-FR-QEC-2017-2022-Corporate-Plan.pdf).

« Les récentes audiences télévisées du comité permanent portant sur le rapport du vérificateur général du Canada à l'Assemblée législative concernant les changements climatiques au Nunavut ont permis aux députés d'examiner les progrès réalisés par la SÉQ dans le domaine des énergies renouvelables », a déclaré le coprésident du comité et député d'Arviat Nord-Whale Cove, John Main. « Les prochaines audiences permettront d'examiner plus en profondeur les activités de la société dans divers domaines. »

Les représentants de la Commission des services juridiques comparaîtront devant le comité permanent le lundi 1^{er} octobre 2018 à 13 h 30. Le plus récent rapport annuel de la Commission peut être téléchargé à l'adresse suivante : [http://assembly.nu.ca/sites/default/files/TD-48-5\(2\)-EN-Legal-Services-Board-of-Nunavut-2016-2017-Annual-Report.pdf](http://assembly.nu.ca/sites/default/files/TD-48-5(2)-EN-Legal-Services-Board-of-Nunavut-2016-2017-Annual-Report.pdf).

« Le budget principal des dépenses du gouvernement du Nunavut pour l'exercice 2018-2019 comprend un financement public direct d'environ 11,8 M\$ pour la Commission des services juridiques », a déclaré M. Main. « Les dirigeants de la Commission comparaîtront pour la première fois lors des prochaines audiences télévisées du comité permanent afin de rendre des comptes aux députés concernant les activités et les dépenses de la Commission et diverses initiatives dans des domaines comme l'amélioration de l'accès à la justice pour les Nunavummiuts. »

Les audiences du comité permanent se tiendront dans la Chambre de l'Assemblée législative et sont ouvertes au public. Les audiences seront diffusées dans l'ensemble du Nunavut par l'entremise des stations de câblodistribution communautaires et des services de diffusion directe par satellite offerts par Bell (canal 513) et Shaw (canal 289 - classique et canal 489 - nouvelle configuration).

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative du Nunavut
Tél. : (867) 975-5000